

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées	Déclaration n°2018-126 Modification de l'adresse du point d'arrêt d'Arles

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

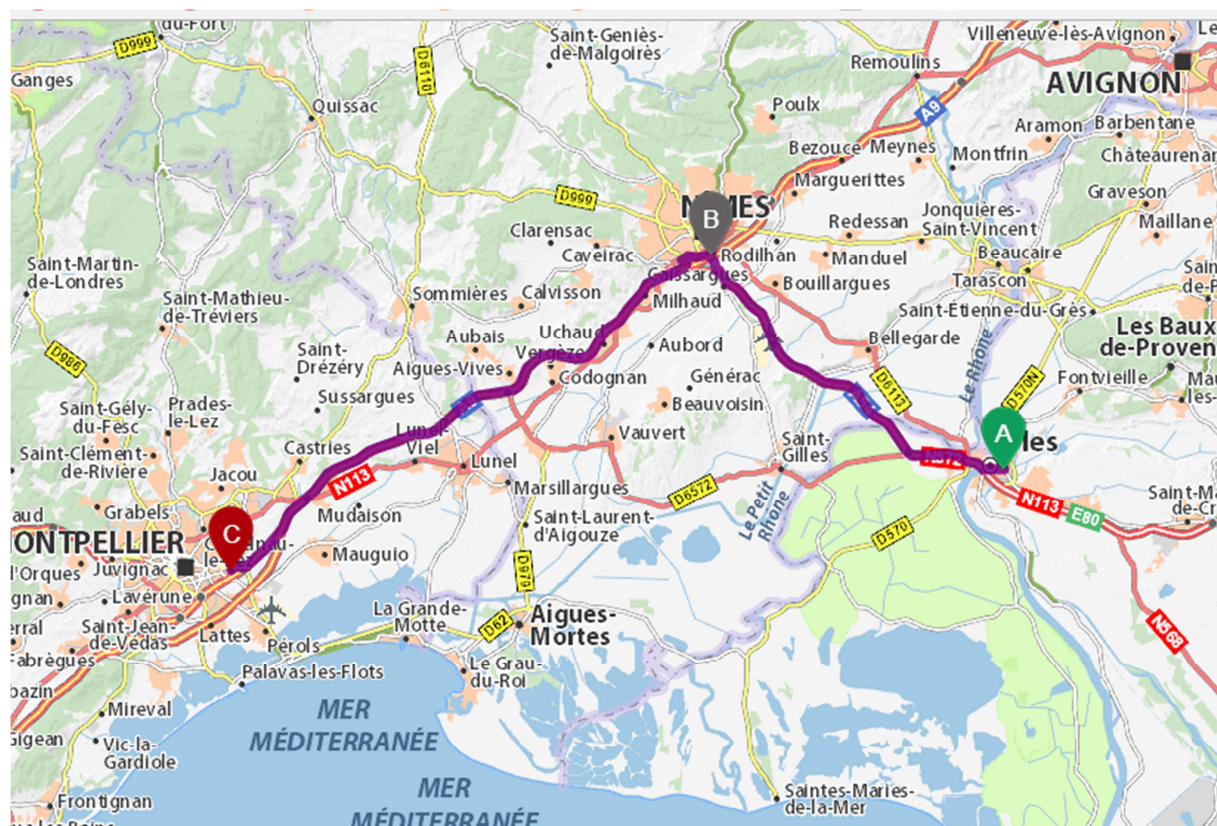
Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	ARLES Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles, France 43.673882, 4.625202
Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	MONTPELLIER 1016, rue Georges Méliès, 34000, Montpellier, France 43.604408082376914, 3.918072944507003
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Arles et Montpellier (via Nîmes)
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1h20
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Arles et Montpellier (via Nîmes)

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Arles <> Montpellier (via Nîmes)



ARLES <> MONTPELLIER via Nîmes

- Sens Arles > Montpellier via Nîmes

	Quotidien
ARLES Départ Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles	9h15
NîMES Passage Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes	09h45 - 9h50
MONTPELLIER Arrivée 1016, rue Georges Méliès, 34000, Montpellier	10h35
OFFRE PAR TRAJET	
1 car 57 places	

- Sens Montpellier > Arles via Nîmes

	Quotidien
MONTPELLIER Départ 1016, rue Georges Méliès, 34000, Montpellier	19h15
NîMES Passage Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes	20h00 - 20h05
ARLES Arrivée Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles	20h35
OFFRE PAR TRAJET	
1 car 57 places	